

Projet Sépaq étoilée

René Charest, spécialiste en conservation, Sépaq / 6 novembre 2024

LA SÉPAQ

(Société des établissements
de plein air du Québec)

NOTRE MISSION

La Sépaq **met en valeur** les **territoires** et les **actifs publics** qui lui sont confiés et en assure la **pérennité** au **bénéfice de sa clientèle**, des **régions du Québec** et des **générations futures**. Forte de l'engagement de son équipe, elle **connecte les gens à la nature**.

Le plus grand réseau de plein air au Québec



23 PARCS NATIONAUX ET 1 PARC MARIN

7 017 km² de territoires protégés uniques

13 RÉSERVES FAUNIQUES

40 763 km² de territoire riche en forêts et en gibiers

SÉPAQ ANTICOSTI

1 pourvoirie de 4 178 km²

8 ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES

2 attraits majeurs de la région de Québec

3 hôtels | 3 campings

8,3

MILLIONS DE JOURS DE VISITE

3 530

EMPLOYÉS

657

UNITÉS DE
PRÊT-À-CAMPER

PLUS DE

7 160

EMPLACEMENTS DE CAMPING

176

UNITÉS
D'HÉBERGEMENT
D'HÔTELLERIE

740

CHALETs RÉPARTIS COMME SUIV :
NATURE COMPACT MODIK

24

NATURE

25

COMPACT

44

MODIK

35

ÉCHO

47

EXP.

565

TRADITIONNEL

LA SÉPAQ A CONTRIBUÉ POUR

736 M \$

AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) ET A GÉNÉRÉ

171 M \$

EN REVENUS FISCAUX ET PARAFISCAUX
POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

POUR CHAQUE JOUR DE VISITE À LA SÉPAQ,
UN MONTANT MOYEN DE

62 \$

EST DÉPENSÉ À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

CE MONTANT S'ÉLÈVE À

66 \$

DANS LE RÉSEAU DES PARCS NATIONAUX

LES PARCS NATIONAUX

Créés en vertu de la *Loi sur les parcs*, les parcs nationaux ont pour objectif prioritaire d'**assurer la conservation et la protection permanente** de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout **en les rendant accessibles** à des fins éducatives et de récréation extensive.

La politique sur les parcs nationaux



Les principaux outils



Synthèse des connaissances

Programme de suivi des indicateurs
environnementaux (PSIE)



Caractérisation de sites

Plan de conservation quinquennal



Plan d'éducation triennal

Les zones périphériques



« Zone à l'intérieur de laquelle les activités peuvent avoir un impact sur la conservation du parc, sa biodiversité, son environnement et l'expérience des visiteurs, et inversement, à l'intérieur de laquelle la présence du parc a une influence sur la communauté qui y vit, tant sur le plan de l'environnement que du développement social et économique. »

Superficie variable en fonction des enjeux.

Aucune valeur légale ou administrative.

-
- Qualité de l'eau
 - Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
 - Protection d'animaux à grands domaines vitaux
 - Maintien de la connectivité écologique
 - Pollution lumineuse

Sépaq étoilée



Activité réseau

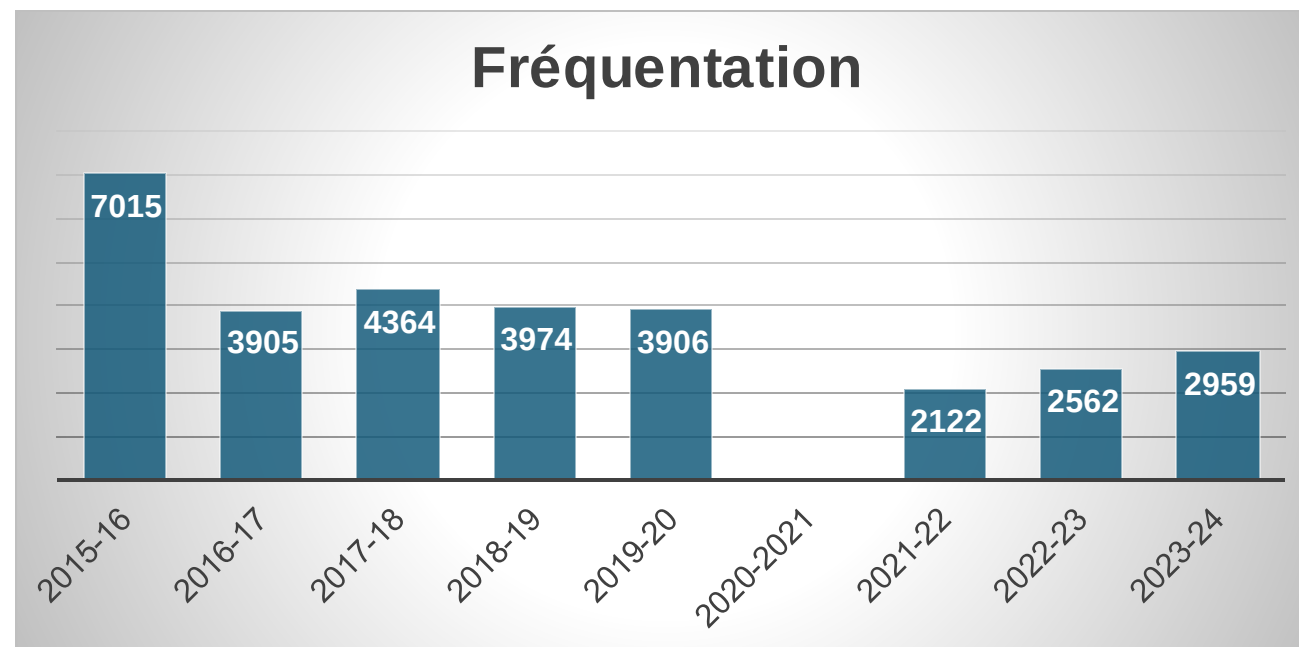


Lumière sur les étoiles

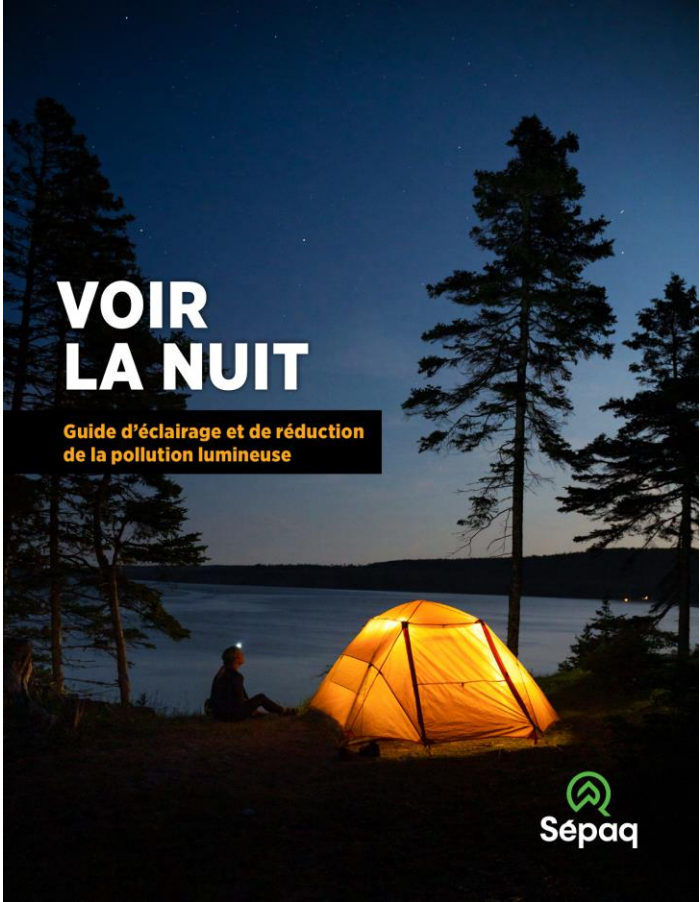
Objectifs :

- Prendre conscience du spectacle sous nos yeux
- Comprendre l'enjeu de la pollution lumineuse

Au total, 31 000 personnes rejointes en 8 ans



Guide d'éclairage et de réduction de la pollution lumineuse



NORMES D'ÉCLAIRAGE À RESPECTER

Dispositions générales pour l'éclairage extérieur

Tout d'abord, chaque dispositif d'éclairage extérieur doit répondre à un **BESOIN RÉEL**. L'analyse du besoin est prioritaire afin de planifier l'environnement nocturne des milieux protégés et devrait être la première étape de tout processus de planification. La lumière extérieure ne doit ainsi être utilisée que si c'est strictement nécessaire durant la nuit.

Dans le but de minimiser les effets néfastes de la pollution lumineuse, l'installation ou le remplacement de tout dispositif d'éclairage extérieur doit respecter les 4 principes suivants :

- **L'ORIENTATION** du flux lumineux, de manière à diriger la lumière droit vers le ciel et loin de l'horizon en conservant la lumière vers le sol et la zone à éclairer ;
- **La COULEUR** et le **spectre** de la lumière, de manière à limiter la quantité de lumière bleue dans l'environnement nocturne par l'usage d'éclairage de couleur ambiante ;
- **L'INTENSITÉ** et la **quantité** de lumière, de manière à minimiser les impacts négatifs et s'harmoniser avec le milieu naturel en évitant le suréclairage ;
- **La PÉRIODE** d'éclairage, de manière à favoriser l'extinction totale ou partielle des dispositifs d'éclairage en dehors des moments jugés nécessaires.

➤ VOIR LA NUIT > NORMES D'ÉCLAIRAGES À RESPECTER

Le spectre

La lumière est évaluée à partir de la longueur en nanomètres (nm). La température de couleur d'une source de lumière. Plus la température de couleur est élevée, plus la lumière est bleue. À l'inverse, une température plus basse donne une lumière plus rouge.

Les effets négatifs d'une source lumineuse sont liés à son spectre, sur le volatilité du ciel étoilé et la température de couleur. Le spectre de la lumière est classé en fonction de sa température de couleur et de son contenu en lumière bleue.

À l'extérieur :

- Les sources lumineuses à température de couleur élevée (blanche, froide) sont à éviter.
- Les sources lumineuses à température de couleur basse (jaune, chaude) sont à privilégier.

Les sources lumineuses à température de couleur élevée (blanche, froide) sont à éviter car elles émettent plus de lumière bleue, ce qui a des effets néfastes sur l'environnement nocturne.

Les sources lumineuses à température de couleur basse (jaune, chaude) sont à privilégier car elles émettent moins de lumière bleue, ce qui a des effets moins néfastes sur l'environnement nocturne.

➤ VOIR LA NUIT > NORMES D'ÉCLAIRAGES À RESPECTER

La lumière bleue

La lumière bleue est une partie du spectre de la lumière visible. Elle est la plus énergétique et la plus nocive pour l'environnement nocturne.

La lumière bleue est émise par les sources lumineuses à température de couleur élevée (blanche, froide). Elle est particulièrement nocive pour l'environnement nocturne car elle perturbe le cycle circadien et a des effets néfastes sur la santé humaine.

La lumière bleue est également nocive pour l'environnement nocturne car elle perturbe le cycle circadien et a des effets néfastes sur la santé humaine.

➤ VOIR LA NUIT > NORMES D'ÉCLAIRAGES À RESPECTER

Le cycle circadien

Le cycle circadien est le rythme biologique qui régit les fonctions physiologiques de l'organisme. Il est influencé par la lumière et la température.

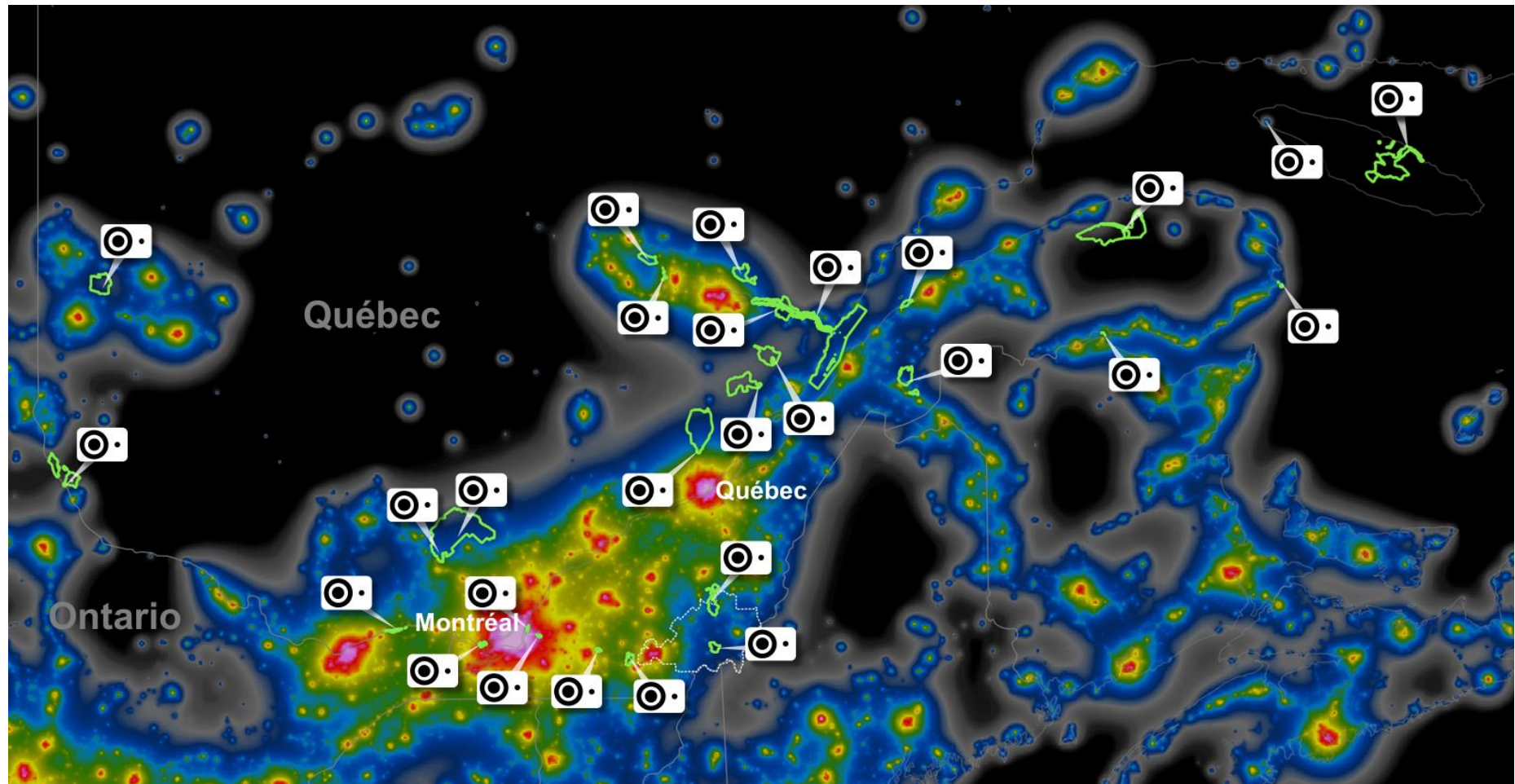
La lumière bleue perturbe le cycle circadien en stimulant la production de mélatonine, une hormone qui régule le sommeil.

La lumière bleue perturbe également le cycle circadien en stimulant la production de cortisol, une hormone qui augmente l'énergie et la vigilance.

➤ VOIR LA NUIT > NORMES D'ÉCLAIRAGES À RESPECTER

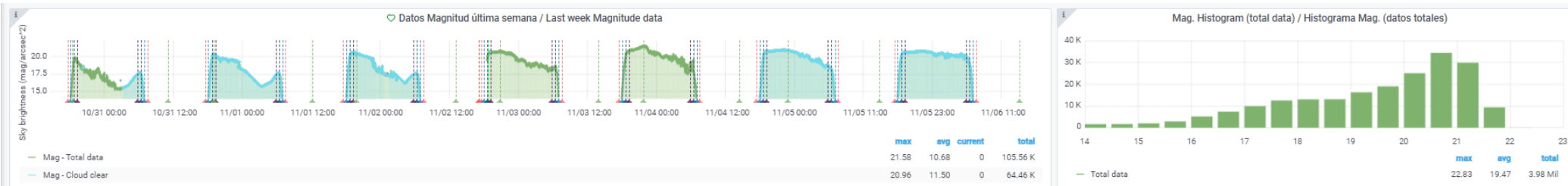
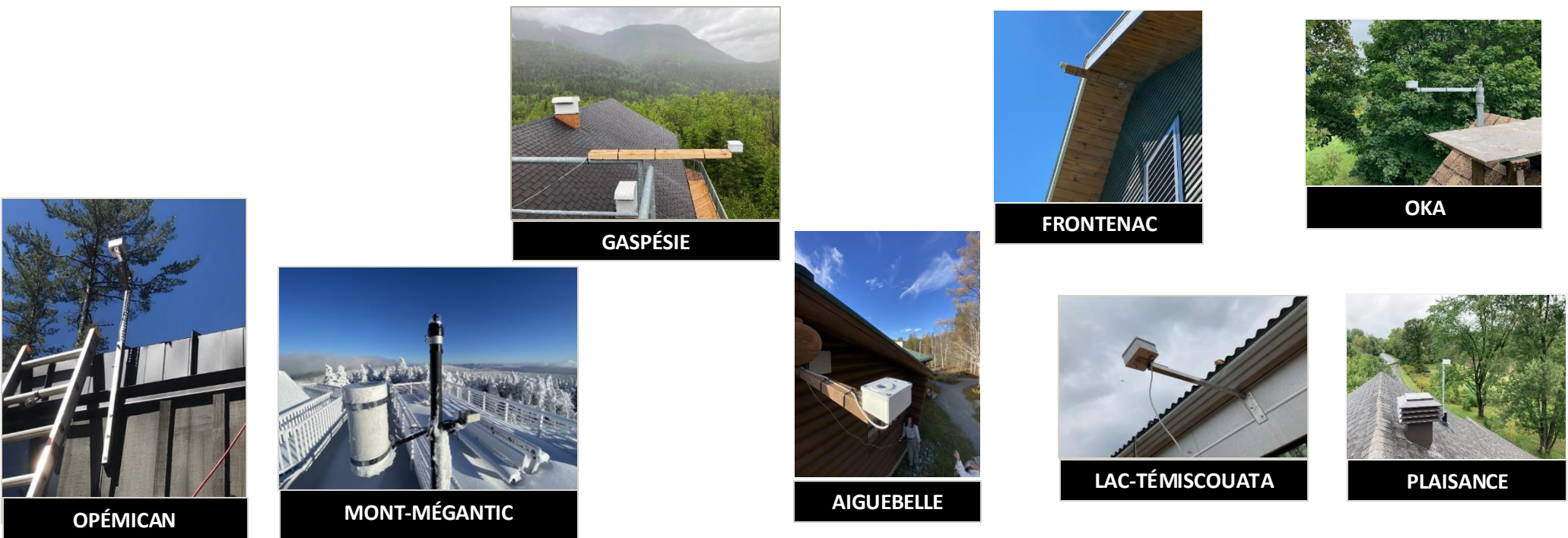
Suivi de la qualité du ciel étoilé

27 photomètres TESS



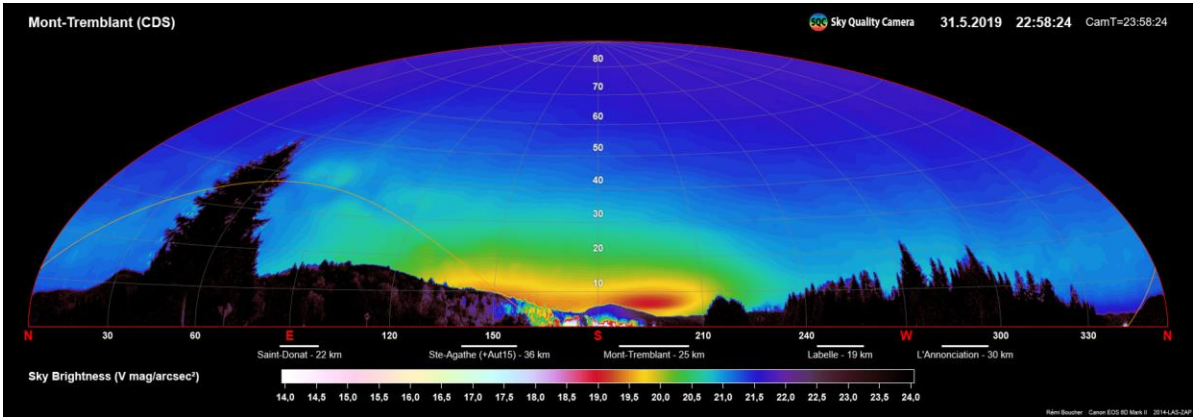
Suivi de la qualité du ciel étoilé

Prise de données en continue accessibles en libre accès (tess.stars4all.eu)



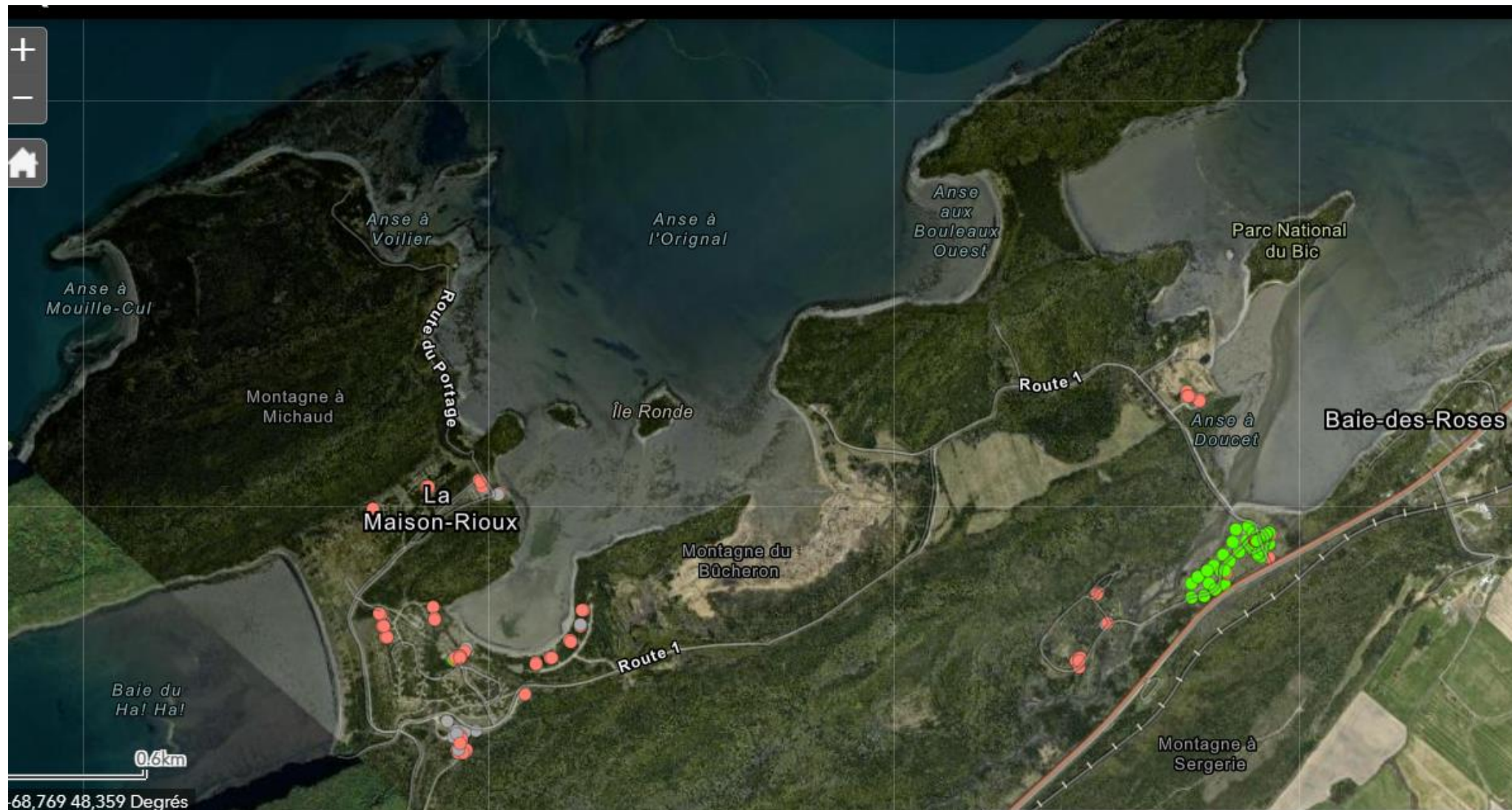
Suivi de la qualité du ciel étoilé

Résultat 2023

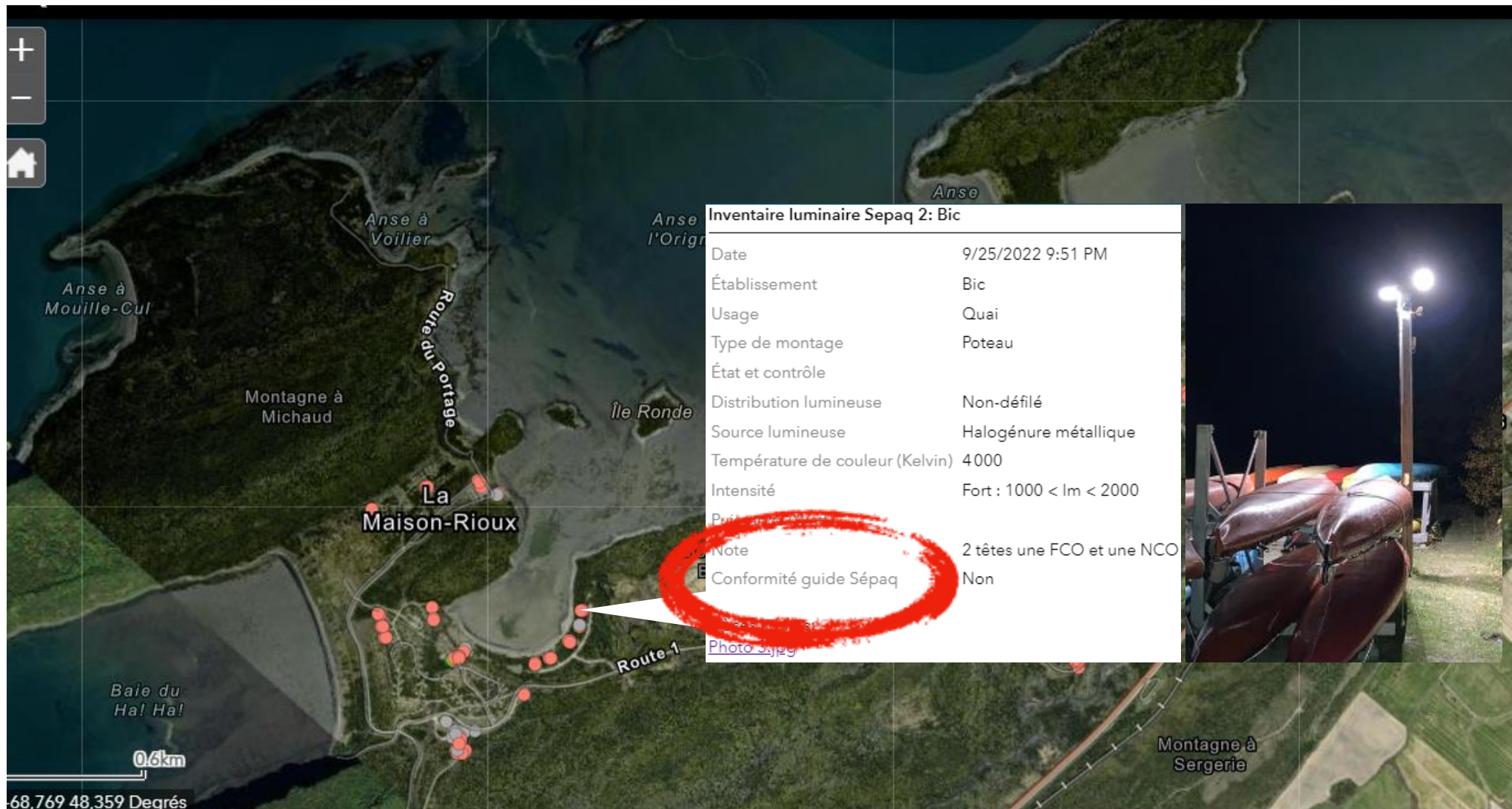


Code d'établissement	Résultat (mag/arc sec²)
AIG	21,67
GRJ	21,64
GAS	21,62
MME	21,57
HGO	21,56
OPE	21,55
MOT	21,47
FRO	21,44
SAG	21,43
MOT	21,34
PTA	21,32
MVA	21,27
SAG	21,22
BIC	21,22
JAC	21,19
MOR	21,07
PLA	21,03
PTA	20,68
YAM	20,66
OKA	19,67
MSB	18,80
BOU	18,20
TEM	nd
MIG	nd
PAN	nd
BON	nd

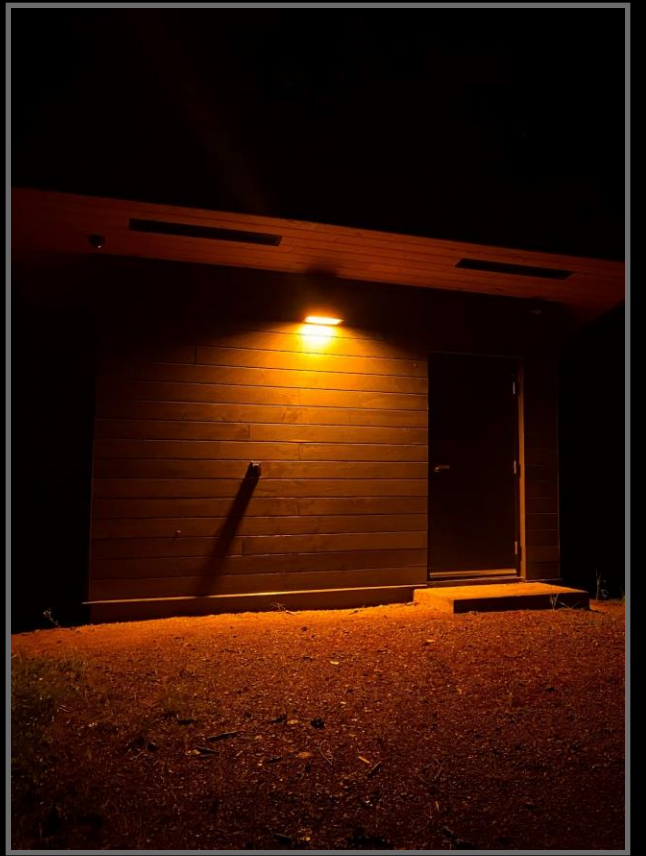
L'amélioration de notre éclairage



L'amélioration de notre éclairage







La certification « Parc international de ciel étoilé »



Mieux éclairer, pour mieux voir la nuit